

BULLETIN MUNICIPAL

Février 2024

PLAISIRS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉDOUARD **D'HIVER** 

DIMANCHE 18 FÉVRIER
Au parc des Loisirs
12 h à 16 h



- PATIN LIBRE ET HOCKEY
- JEUX GONFLABLES
- JEUX KERMESSES
- MUSIQUE
- CAFÉ ET CHOCOLAT CHAUD
- SOCCER SUR NEIGE
- RAQUETTES

*Les activités sont
gratuites et auront
lieu si la
température le
permet*



Patin libre et hockey



Samedi 2 mars

Tous les citoyens de Saint-Édouard sont invités à venir patiner gratuitement au Centre sportif régional de Saint-Rémi. Participez en famille!

Desjardins



HORAIRE

Patinage libre 12 h à 14 h
Hockey libre 14 h à 16 h



**Réservé aux résidents
de Saint-Édouard**
Preuve de résidence à l'entrée

Changement d'heure

Dans la nuit du samedi 9 mars au dimanche 10 mars
2024



MUNICIPALITÉ

Horaire :

Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h — 13 h à 17 h

Tél : 450 454-6333

info@saintedouard.ca

Prochaines séances du conseil :

5 MARS À 20 H

2 AVRIL À 20 H

Fermeture des bureaux :

Lundi de Pâques
1^{er} avril 2024



**Suivez-nous au
www.saintedouard.ca**

INDEX

Organisme.....	2
Mot du maire	3
Informations.....	4
Urbanisme	5
Sécurité incendie	6
Bibliothèque.....	8
Événement vert	9
Activités sportives... ..	10
Loisirs.....	11
Programmation semaine de relâche... ..	12

Club de l'âge d'Or de Saint-Édouard

Soirées d'inscriptions aux activités présentées par la Fadoq

21 et 22 février de 18 h à 19 h 30

Lieu : Salle de l'âge d'Or, 405-C, montée Lussier



Programmation

Méli-Mélo

Carte

Palet (Shuffleboard)

Pickelball et badminton

Pétanque atout

ACTIVITÉS DU
LUNDI AU
JEUDI.

Nous avons besoin de 4 participants pour que les activités aient lieu.

Soirée activités

Premier événement de l'année

Activité libre | Bienvenue à tous !

Vendredi le 23 février 2024

De 19 h à 21 h 30

Lieu : Centre communautaire

Coût : GRATUIT

D'autres activités auront lieu bientôt !



Bientôt !

Ouverture de la friperie *La suite des choses*

Lieu : Au 144, rue Principale à Saint-Édouard



La friperie *La suite des choses* est un organisme entièrement géré par des bénévoles.

Leur mission est de donner une seconde vie à vos dons de vêtements, articles ménagers, décorations, jouets...

Nous voulons les rendre accessibles à la communauté à petits prix pour ensuite redonner aux citoyens par le biais de l'école, du CPE, du comité d'entraide ou de toutes autres façons.

Initiation à la tablette — FADOQ

Nous avons besoin de 5 personnes pour offrir des cours de niveau débutant :

Ce cours s'adresse aux personnes qui n'ont jamais utilisé un iPad ou androïde, qui en font une utilisation limitée ou qui désirent mieux comprendre les fonctionnalités de base. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec :

Service de loisirs au 450 454-6333 poste 28

Téléphone : 450 454-2681 (M.Boulerice)



Club Fadoq de Saint-Édouard

Pour vous procurer votre carte, communiquer avec M. Boulerice, président, en composant le 450 454-2681.



Mes très chères citoyennes et très chers citoyens

Je suis infiniment heureux de m'adresser à vous, par l'entremise de ce bulletin, pour la première fois, en 2024.

L'année commence en force avec la continuité des multiples projets qui sont sur la table. Les séances de travail avec les différents intervenants se déroulent rondement.

Voici les projets en cours:

- Mise à niveau des étangs aérés
- Nouveau centre communautaire et hôtel de Ville
- Drainage et réaménagement du parc des Loisirs
- Butte à glisser
- Réfection de la chaussée
- Refonte du plan des mesures d'urgence
- Nouveau site Internet
- Etc.



Bien entendu, plusieurs de ces projets seront réalisables seulement avec la participation de subvention gouvernementale. L'équipe redouble d'efforts à ce niveau afin de réduire les coûts au maximum. De plus, depuis le 25 janvier dernier, le conseil et moi-même sommes très fiers de l'implantation des premiers répondants sur notre territoire. Ce service est un ajout indéniable à notre communauté.

Je vous invite, également, à surveiller notre nouvelle politique de location de salle, beaucoup plus adaptée à nos besoins. En terminant, restez à l'affût des annonces concernant la patinoire.

Cette année, le conseil a demandé à ce que l'on installe une bâche géante sur la patinoire afin de retenir l'eau durant les redoux.

Pour consulter les procès-verbaux, rendez-vous sur le site web : www.saintedouard.ca

Bonne saison hivernale !!

Alexandre Bastien

Maire



Alexandre Bastien
Maire

Votre équipe de conseillers :

M. Sébastien Tremblay
M. Philippe Brunet
M. Alain Dumouchel
Mme Geneviève Séguin
M. Jean Michel Dupuis
Mme Pierrette Raymond

Saint-Michel, Québec, 26 janvier 2024

Monsieur Yves Boyer, préfet, ainsi que les élu·es et élu·s de la MRC des Jardins-de-Napierville, sont heureux de confirmer que le projet éolien *Les Jardins* a été sélectionné par Hydro-Québec et sera développé dans la MRC, plus précisément dans les municipalités de Saint-Patrice-de-Sherrington, Saint-Édouard, Saint-Michel et dans le Canton de Hemmingford.

Ce projet, d'une puissance de 147 MW, a été présenté en partenariat avec Kruger Énergie et le Conseil mohawk de Kahnawake.

Avant de pouvoir amorcer la construction, ce projet fera l'objet de plusieurs consultations, études et approbations, dont une étude sur l'environnement, comme le prévoit la Loi sur la qualité de l'environnement du gouvernement du Québec.

Kruger Énergie, fidèle à sa mission de produire de l'énergie renouvelable dans le plus grand respect des milieux, s'assure d'une étroite collaboration avec ses partenaires régionaux et les populations locales.

Advenant que le projet franchisse toutes les étapes d'approbation nécessaires, la vente d'électricité verte provenant du parc éolien *Les Jardins* est planifiée pour décembre 2028. Le contrat pour ce projet sera d'une durée de 30 ans.



**Projet éolien
Les Jardins**

"Nous sommes très fiers de saisir une opportunité porteuse de richesse collective dans une optique de développement durable et de protection de notre environnement, au bénéfice de nos citoyens et des générations futures."

**Yves Boyer,
préfet MRC des Jardins-de-Napierville**

**MRC
Jardins-de-Napierville**



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

par
CITAM



Inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir les alertes et notifications de notre municipalité !

Saint-Édouard | Pour répondre au Règlement du ministère de la Sécurité publique portant sur les procédures d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, nous tenons à informer nos citoyens que nous nous sommes dotés d'un logiciel d'alertes et de notifications de masse pour rejoindre rapidement, massivement et efficacement nos citoyens.

Nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire à ce nouveau moyen de communication. Il y a deux (2) façons très simples de le faire :

- En remplissant le formulaire sur notre site Web www.saintedouard.ca
- En communiquant directement avec la municipalité au 450 454-6333

Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications : téléphone, mobile, SMS ou courriel. Notre Municipalité compte utiliser ce logiciel pour vous informer sur les points suivants :

- Sécurité publique (ex: inondations, alertes météo, pannes d'électricité);
- Travaux publics (ex: déneigement, fermeture de route, bris d'égout) ;
- Loisirs, culture et vie communautaire (ex: périodes d'inscription, événements spéciaux) ;
- Informations générales (ex: vidange des fosses septiques, paiement des taxes).

Inscrivez-vous dès maintenant pour être bien informé !

Urbanisme

Licence pour chien obligatoire

La Municipalité a confié à la SPCA Roussillon la gestion des licences de chien. Il est obligatoire pour tout propriétaire d'enregistrer leur animal auprès de la SPCA Roussillon.

Pour rejoindre la SPCA : <https://spcaroussillon.com/licence-municipale/>

Courriel : licence@spcaroussillon.com

Téléphone : 438 800-4156



Abri temporaire



Les abris d'auto temporaires, ou abris Tempo, sont autorisés

jusqu'au 15 avril 2024.

En dehors de cette période, les abris doivent être démontés complètement.

Prévention des incendies

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les préventionnistes de la MRC sont présents sur le territoire. Ils effectuent des visites de prévention incendie ainsi que des exercices d'évacuation dans les écoles et les garderies.



Leur rôle numéro un est d'assurer la protection des citoyens, des biens et de l'environnement en tentant de diminuer les risques d'un sinistre. De plus, ils inspectent les bâtiments afin de détecter les risques d'incendie. Ils assurent également l'application de la réglementation en matière de sécurité incendie, de la sensibilisation auprès des citoyens et procèdent aux enquêtes suite à un incendie pour en déterminer la cause.

N'hésitez pas à leur faire part de vos interrogations !

Pour des conseils de prévention incendie, suivez-nous sur la page Facebook de la MRC Jardins-de-Napierville.

Les cendres chaudes

Saviez-vous que les cendres de vos foyers au bois demeurent chaudes pendant une semaine. Elles peuvent se rallumer et causer un incendie.

De plus, elles dégagent du monoxyde de carbone qui peut être toxique pour votre santé et celle de vos proches.

C'est pourquoi il faut les déposer à l'extérieur.



Voici nos conseils :

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Manipuler les cendres avec une pelle en métal.
- Entreposez les cendres chaudes dans un contenant métallique fermé. Le contenant doit avoir un fond surélevé muni d'un couvercle métallique.
- Déposez votre contenant à l'extérieur de tout bâtiment et à plus d'un mètre des surfaces combustibles.
- Laissez refroidir les cendres 7 jours.
- Assurez-vous que vos cendres sont parfaitement refroidies. Brassez-les pour vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Jetez-les dans une poubelle ou dans votre bac de matières organiques.



Le 29 janvier 2024 a eu lieu la Soirée d'information concernant la fourniture de services incendies par la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington



La soirée avait pour objectif de présenter le service relatif à la prévention et la protection contre les incendies et le service des premiers répondants fournis par la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington à Saint-Édouard. Plusieurs citoyens étaient présents dans la salle et ceux-ci ont pu poser leurs questions. Monsieur Jean-Luc Beaudin, chef aux opérations, a présenté un portrait des effectifs, équipements et véhicules qui répondent aux appels incendies et de premiers répondants. Il a également identifié l'ensemble des autres services que Saint-Patrice-de-Sherrington offre à Saint-Édouard : premiers répondants, prévention risques faibles et présence lors d'évènement.

Il a rappelé que les effectifs sont mis en place pour assurer un temps de réponse rapide (exigence de 15 minutes ou moins) et la disponibilité des effectifs nécessaires pour répondre aux interventions. Le service dispose de pompiers en garde externe (24 h sur 24) et de pompiers en garde interne (en caserne) de jour. Les maires, messieurs Alexandre Bastien et Yves Boyer, ont précisé que les équipements et véhicules ont été mis en commun et qu'ils sont disponibles pour desservir la population. La répartition des coûts d'opération et d'immobilisation est prévue selon l'indice de richesse foncière uniformisée des deux municipalités.

Concernant les assurances habitation, monsieur Boyer a indiqué que des discussions avec plusieurs bureaux d'assurances ont été réalisées afin de préciser que le service offert à Saint-Édouard répond au Schéma de couverture de risques incendies et qu'il est conforme aux exigences du ministère de la Sécurité publique. Les démarches sont en cours pour que les critères des assureurs soient revus selon ces conditions. Les citoyens sont invités à informer leur assurance habitation de l'entrée en vigueur de l'entente de service qui dessert dorénavant le territoire de Saint-Édouard. Il est impératif que les citoyens renseignent leur assureur sur le fait que le service de sécurité incendie répond aux exigences du Schéma de couverture de risques incendies et de ce fait, aux exigences du ministère de la Sécurité publique.

Finalement, les intervenants ont précisé que les municipalités du secteur ont mis en place des entraides automatiques. Les casernes qui sont appelées en entraides automatiques sont Saint-Jacques-le-Mineur et Saint-Michel pour notre territoire. Cela signifie que pour chaque appel d'incendie ou d'alarme incendie, ces deux casernes répondront à l'intervention en même temps que la caserne de Saint-Patrice-de-Sherrington.

Bibliothèque
450 454-6333 poste 26
biblio@saintedouard.ca

 **Bibliothèque de
Saint-Édouard**

Heures d'ouverture :
Mardi 13 h à 16 h
Mercredi 18 h à 20 h
Jeudi 18 h à 20 h

405-B, montée Lussier
Saint-Édouard, (QC)
J0L 1Y0

Abonnement gratuit pour
les résidents de
Saint-Édouard

Prêt d'une durée de trois
(3) semaines

Nombre de prêts : 7



TROUSSES BIBLIO-JEUX 0-12 ANS.

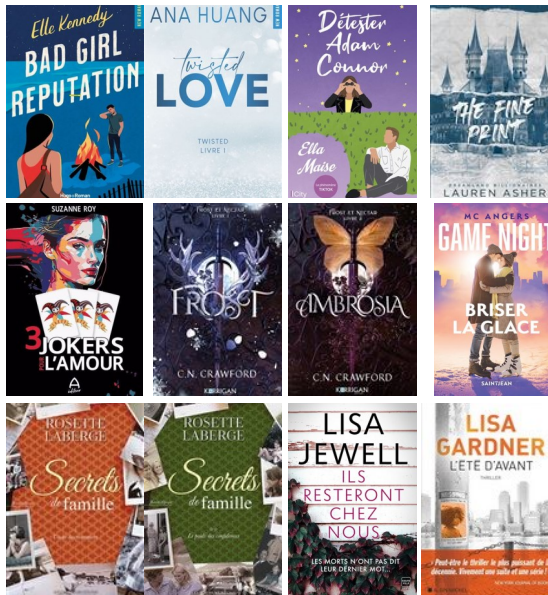
Vous avez des enfants d'âge préscolaire ou scolaire?

Les trousse Biblio-Jeux pour les enfants de 0 à 12 ans sont conçues spécialement pour les accompagner dans leur parcours académique. Elles sont idéales pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Venez emprunter un jeu, c'est gratuit !

Disponible

Romans



Albums jeunesse



NOUVEAUTÉS !

Chaque mois, plusieurs livres sont sélectionnés pour vous. Si vous avez des demandes, n'hésitez pas à nous les communiquer.

DERNIÈRE ÉCHANGE DE LIVRES

7 février 2024

ANIMATION À VENIR

Éducazoo



Lundi 4 mars 9 h 30 à 11 h

Inscription obligatoire 450 454-6333 poste 28

Jeux de société - relâche scolaire :

Mercredi 6 mars de 13 h 30 à 15 h 30

Heure du conte et bricolage :

Samedi 23 mars à 10 h

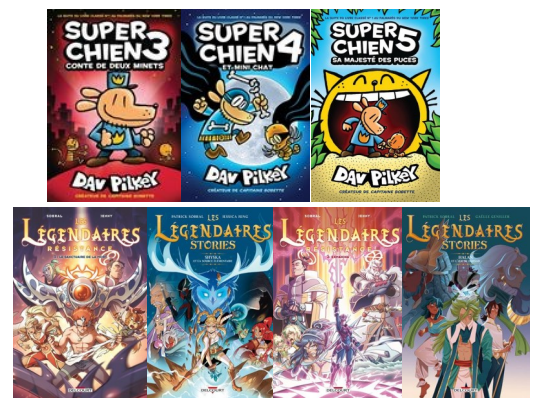
Atelier cubelets : date à déterminer

Inscription obligatoire 450 454-6333 poste 26

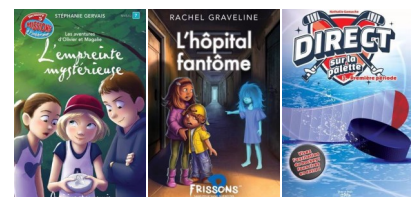
Éclipse solaire totale du 8 avril 2024 :

Tirage le 19 mars à 13 h de 25 lunettes de protection pour observer l'éclipse de manière sécuritaire.

B.D.



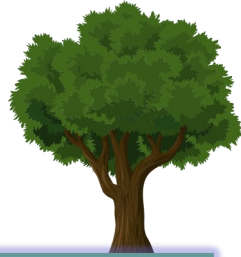
Romans jeunesse



Samedi 18 mai 10 h à 16 h



DISTRIBUTION D'ARBRES



Offrez une deuxième vie à vos objets en participant en grand nombre à notre bazar.

En collaboration avec la FADOQ.

Lieu : À l'extérieur du centre communautaire

Au 405-C, montée Lussier

Vous désirez participer ?

L'inscription est obligatoire pour réserver une table **gratuitement**.



PAR TÉLÉPHONE AU 450 454-6333 poste 28

OU PAR COURRIEL : loisirs@saintedouard.ca

Vous avez jusqu'au 4 mai pour vous inscrire

L'activité aura lieu à l'intérieur en cas de pluie.

Durant, cette journée les ventes de garage seront aussi autorisées partout sur le territoire.

Dans le cadre du mois de l'arbre, la Municipalité vous invite à venir chercher un arbre offert gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en partenariat avec les Clubs 4H du Québec. Nous distribuerons 500 arbres lors de cet événement.

Procédure pour la récupération des arbres:

- Présentez-vous au 405-C, montée Lussier
- Une affiche sera installée pour annoncer les essences d'arbres le jour de l'événement. Notre équipe vous attendra sous le portique du centre communautaire pour choisir votre essence d'arbre.

Planter un arbre...
C'est recréer sa ville!

Stationnement du centre

communautaire de

Saint-Édouard

Jusqu'à épuisement des arbres

Vivaces-Donner-Partager

18 mai

Présentez-vous devant le centre communautaire pour partager et échanger vos vivaces lors de l'événement vert.

Heure : 10 h 00 à 16 h 00

*N'OUBLIEZ PAS VOS SACS ET CONTENANTS AFIN DE FACILITER LE TRANSPORT DES VÉGÉTAUX.
Offert aux résidents de Saint-Édouard*





SUIVEZ-NOUS SUR LA PAGE
FACEBOOK POUR NE RIEN
MANQUER

Inscriptions aux activités printemps

Quand : 19 février au 24 mars 2024

Sur la plateforme QIDIGO ou à la Municipalité

Programmation printemps 2024

Un rabais de 10 \$ sur le prix affiché sera appliqué à toutes les inscriptions faites avant le 24 mars 2024

Yoga sur chaise

Avec Estelle Gagné



Centre communautaire
Mardi 16 avril au 4 juin
13 h 15 à 14 h 15
8 semaines

Adulte 90 \$
12 à 17 ans 78 \$

Yoga flow

Avec Estelle Gagné

École de Saint-Édouard
Mardi 16 avril au 4 juin
19 h 15 à 20 h 15
8 semaines

Adulte 90 \$
12 à 17 ans 78 \$

Danse découverte 3-7 ans

Avec troupe Sébastien Barrière



Centre communautaire
Mardi 16 avril au 11 juin
17 h à 18 h
9 semaines

56\$

Danse Street jazz 8-11 ans

Avec troupe Sébastien Barrière

Centre communautaire
Mardi 16 avril au 11 juin
18 h à 19 h
9 semaines

56 \$

Danse country pop

Avec Danny Beauregard



Centre communautaire
Mercredi 20 mars au 15 mai
17 h à 18 h
9 semaines

NIVEAU	HEURE	COÛT	Enfants 12 à 17
Niveau 1—Novice	18 h 15 à 19 h 15	105 \$	90 \$
Niveau 2—Débutant	19 h 15 à 20 h 15	105 \$	90 \$
Niveau 3—Intermédiaire	20 h 15 à 21 h 15	105 \$	90 \$
Niveau 1 à 3	18 h 15 à 21 h 15	133 \$	118 \$



Karaté 3-7 ans

Avec Sunfuki



École Saint-Édouard 140 \$
Jeudi 18 avril au 20 juin
17 h 45 à 18 h 15
10 semaines

Karaté 8-17 ans

Avec Sunfuki

École Saint-Édouard 140 \$
Jeudi 18 avril au 20 juin
18 h 30 à 19 h
10 semaines

Karaté Adulte

Avec Sunfuki

École Saint-Édouard 155 \$
Jeudi 18 avril au 20 juin
18 h 30 à 19 h 30
10 semaines

Des frais de 30 \$ seront chargés pour le Kimono auprès de l'école Sunfuki

Badminton et pickleball



Centre communautaire
Jeudi 18 avril au 6 juin
18 h à 20 h
10 semaines

Gratuit

Aucune inscription requise

*Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés

NOUVEAUTÉ !

Le conseil a mis en place une réduction du coût des activités pour enfants de moins de 18 ans équivalent à 15 % pour un maximum de 15 \$ par enfant.



L'école de karaté Sunfuki offre un rabais de 15 % à la deuxième inscription et aux suivantes. Le rabais s'applique sur le coût le plus bas lorsque applicable.

SOCCER MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉDOUARD
2024 3 À 12 ANS
DU 17 JUIN AU 19 AOÛT
Inscriptions en mai 2024

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES POUR S'IMPLIQUER À TITRE D'ENTRAÎNEUR/SURVEILLANT

LOISIRS@SAINTEDOUARD.CA
450 454-6333 POSTE 28



CHASSE AUX COCOS

Dimanche 31 mars 2024

10 h à 12 h

Parc des Loisirs

Apporte ton panier pour la chasse

Seulement pour les résidents de Saint-Édouard

4 cocos par enfant

PLATEFORME DE PAIEMENT EN LIGNE : Vous aurez accès au paiement en ligne dès le 19 février 2024

- ◆ Carte de crédit : Visa ou Mastercard. Des frais d'administration de 3 % seront ajoutés à vos transactions.

BUREAU MUNICIPAL : Dès le 19 février 2024

- ◆ Paiement Interac, comptant ou par chèque à l'ordre de la municipalité de Saint-Édouard.

loisirs@saintedouard.ca | 450 454-6333 poste 28



Semaine de relâche

PROGRAMMATION

Samedi 2 mars

Patinage libre

Heure : 12 h à 14 h GRATUIT

Hockey libre

Heure : 14 h à 16 h

Lieu : Centre sportif régional

Ouvert à tous **réservé aux citoyens de Saint-Édouard**

Venez vous amuser et patiner sur la musique à l'aréna de Saint-Rémi. Apportez vos patins!



Lundi 4 mars

Éducazoo GRATUIT

Lieu : centre communautaire

Heure : 9 h 30 à 11 h

Âgé : 3 à 12 ans

Inscription obligatoire par téléphone au 450-454-6333 poste 28

Places limitées

L'activité et la manipulation seront priorisées pour les enfants



Mardi 5 mars

Badminton - Pickelball - Ping-pong GRATUIT

Lieu : centre communautaire

Heure : 10 h à 16 h

Ouvert à tous

Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.



Mercredi 6 mars GRATUIT

Jeux de sociétés libre

Lieu : à la bibliothèque Saint-Édouard Heure : 13 h 30 à 15 h 30

Ouvert à tous

Jeudi 7 mars GRATUIT

Karaté Sunfuki

Lieu : centre communautaire

Heure : 10 h à 11 h

Ouvert à tous

Viens dépenser ton énergie avec Shihan Salvail et Sensei Izalie

Tenue de sport requise et gourde d'eau



Seulement pour les résidents de Saint-Édouard